

Objectif de gestion

Elkano Global Fund est un fonds multi-classes d'actifs international qui a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de 5,7% par an pour la part I sur un horizon de placement de 5 ans.

Il cherche à délivrer une performance indépendante du cycle économique, au travers d'une gestion active et discrétionnaire fondée sur les anticipations de l'équipe de gestion mises en place principalement via l'investissement dans des instruments tels que des ETF (Exchange Traded Funds) et des parts d'OPC avec un minimum de plus de 50% d'instruments sous-jacents classés SFDR 8 et 9.

Equipe de gestion



Gilles Etcheberrigaray
Président & Directeur des investissements



Ionel Sbiera
Directeur Général Délégué en charge de la gestion

31/10/2024

Niveau de risque	Valeur Liquidative	Encours du fonds	Frais de gestion	Date de création
① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦	10 114,76€	10,9 M€	0,8% par an Pas de frais d'entrée ni de frais de sortie	18/10/2023
Risque plus faible				
				Risque plus élevé

Evolution de la valeur liquidative



Performance cumulée et annualisée

	3M	1A	3A	Création
Cumulée	-0,85%	1,03%	-	1,15%
Annualisée		1,03%	-	1,10%

Indicateurs de risque

	1A	3A	Création
Volatilité	3,03%	-	3,03%
Max. Drawdown	-2,80%	-	-2,80%

Performance mensuelle et calendaire

	Année	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
2023												0,27%	0,02%
2024	0,71%	-0,12%	-0,20%	1,14%	0,04%	-0,31%	-0,20%	1,24%	0,65%	0,60%	-2,08%		

Source : Elkano AM, Bloomberg | Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps | Les fonds présentent un risque de perte en capital | Niveau de risque ou SRI allant de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).

Commentaire de gestion

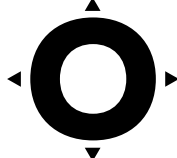
Le mois d'octobre a été riche en événements : tout d'abord, la publication en début de mois des NFP (créations d'emplois non agricoles aux États-Unis), la forte progression de Trump dans la course pour la Maison-Blanche, particulièrement visible sur les sites de paris en ligne, ainsi que la publication des résultats de cinq sociétés appartenant au groupe des « Magnificent 7 ». Malgré les doutes légitimes concernant la qualité statistique des créations d'emplois de septembre, ce chiffre a complètement dépassé les attentes, réduisant les perspectives de baisse des taux. Cependant, les ajustements à la baisse publiés début novembre auraient pu largement atténuer ce choc initial, mais l'attention des marchés obligataires s'est rapidement déplacée vers une autre source d'inquiétude : l'élection présidentielle américaine.

En effet, pour la première fois dans ce cycle électoral, la progression de Trump vers la Maison-Blanche a eu un impact significatif, non pas sur les marchés actions qui sont restés globalement stables, mais sur les marchés de taux. Ces derniers ont commencé à redouter un emballement des déficits déjà considérables en cas de présidence Trump. Pour le moment, il est difficile de savoir si ce mouvement inédit est temporaire ou s'il marque un changement structurel. Nous le surveillerons de près. La publication en fin de mois des résultats très attendus des plus grandes entreprises américaines a été mitigée, ce qui nous incite à maintenir notre vue négative sur les « Magnificent 7 ».

Notre positionnement en octobre a malheureusement subi les effets du mouvement brutal des taux longs américains. Nous avons donc réduit la duration sur la partie longue de la courbe en débouclant nos positions acheteuses sur le 30 ans américain et en vendant une grande partie des Mortgage-Backed Securities (titres adossés à des hypothèques) du portefeuille. Alors que la Fed a amorcé son cycle de baisse des taux, les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont augmenté de 60 bps depuis leur point le plus bas, une situation inédite lors d'une première baisse des Fed funds. Cela est dû à la révision à la baisse des anticipations de politique monétaire de la Fed et à l'effet des « Trump trades » (perçus comme négatifs pour les obligations d'État). Nous craignons que cette hausse ne finisse par peser sur le marché actions, et nous avons donc réduit notre exposition en vendant des futures sur les indices actions : S&P 500, Nasdaq 100, Euro Stoxx 50.

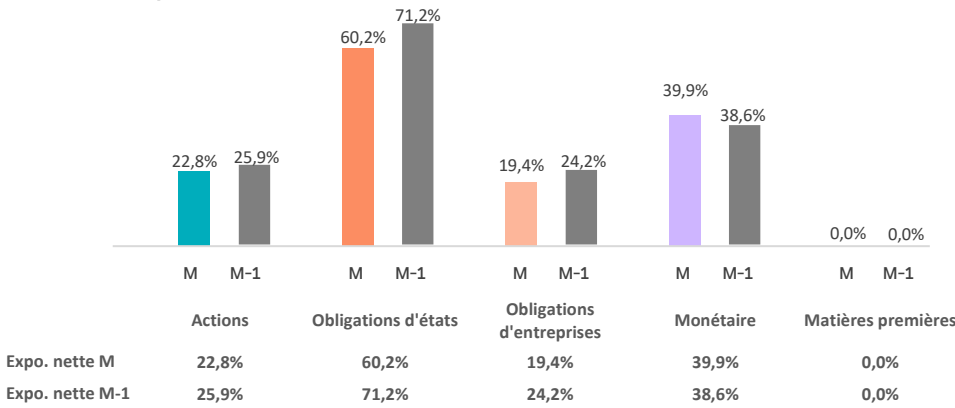
La récente appréciation du dollar pourrait offrir un nouveau point d'entrée sur les marchés émergents. Nous avons renforcé notre exposition aux actifs émergents via des futures sur l'indice actions MSCI Emerging Markets, tout en maintenant une exposition réduite à la dette locale émergente, car nous craignons que la Fed n'assouplisse pas sa politique monétaire autant que le marché l'anticipe. Cela pourrait maintenir le dollar bien soutenu par rapport aux devises des marchés émergents.

En dehors de cela, la majeure partie du portefeuille est investie dans des produits défensifs de haute qualité, tels que des instruments monétaires, des obligations européennes de bonne qualité (Investment Grade), des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des hypothèques (MBS), ainsi que des obligations d'entreprises nordiques à haut rendement, afin de maximiser le portage. Le rendement actuel à l'échelle du fonds est d'environ 4 %.

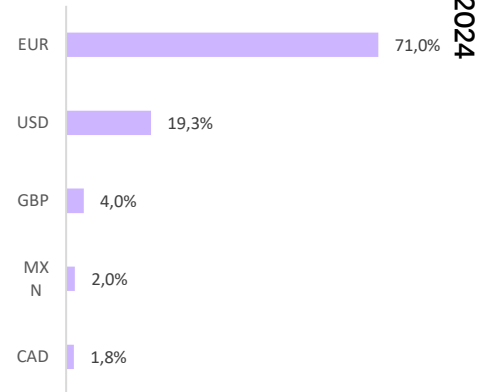


Allocation globale du portefeuille

Allocation par classes d'actifs

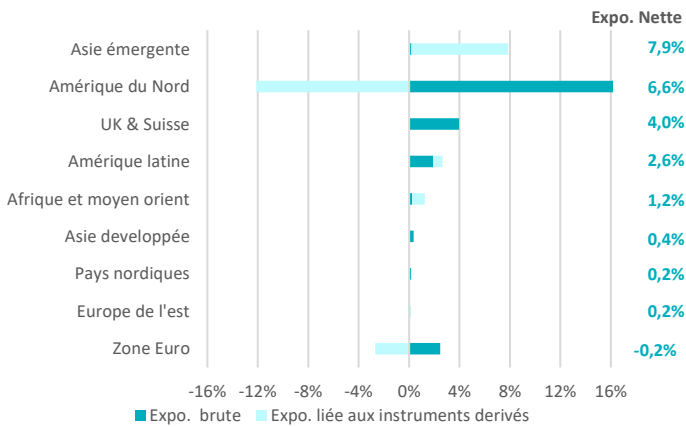


Allocation par devises

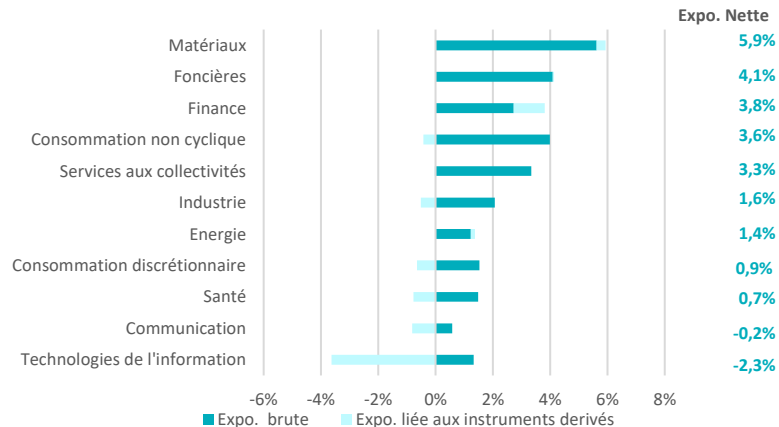


Allocation de la poche actions

Répartition par zones géographiques

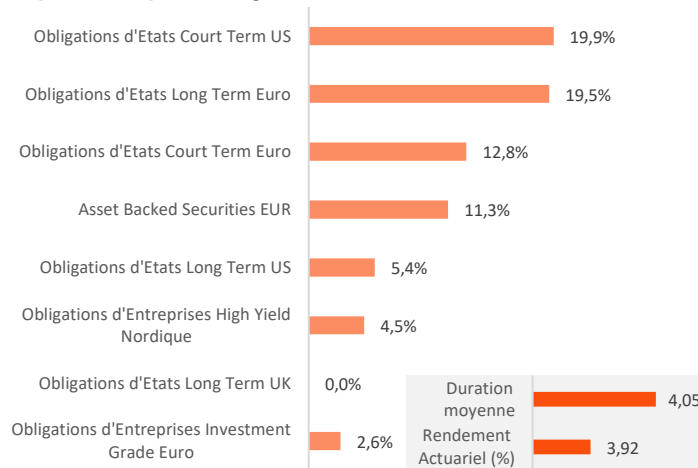


Répartition par secteurs



Allocation de la poche obligataire

Répartition par catégories



Caractéristiques

Code Bloomberg	BGELKGLBI
Code LEI	9695009PCFL2XIBJAW93
Horizon d'investissement	5 ans
Devise	EUR
Société de gestion	Elkano Asset Management S.A.S
Statut juridique	FCP de droit français
Date de création de l'OPC	18/10/2023
Date de création de la part	18/10/2023
Frais de gestion financière	0,8 % net par an
Commission de surperformance	10% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 5,7%
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant
Minimum de souscription	10 000 EUR
Décimalisation	Centième de part
Date de règlement-livraison	J+2
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Auditeur	RSM Paris
Valorisateur	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Votre interlocuteur

Constantin Paoli

Directeur Général Délégué

constantin.paoli@elkanoam.com

+33 (0)6 79 05 77 81



ELKANO ASSET MANAGEMENT

3 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Société de gestion agréée par l'AMF n° GP-20230010

Source : Elkano AM, Bloomberg. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les fonds présentent un risque de perte en capital. La remise de ce document à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseiller. Il a été réalisé uniquement dans un but d'information et ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face aux risques liés à la transaction. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les informations présentées ne constituent ni un élément contractuel ni un conseil en investissement. Les frais de gestion sont inclus dans les performances présentées. Le fonds n'étant pas garanti en capital, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et peut-être modifié à tout moment. Les risques, les frais et la durée de placement recommandée du fonds présenté sont décrits dans les DIC et le prospectus disponibles sur www.elkanoam.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Depuis l'entrée en vigueur de la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) le 02/01/2018, il existe désormais une séparation entre la facturation des frais liés à l'exécution des ordres et des frais liés à la fourniture de recherche. Ces deux typologies de frais sont supportées par l'OPCVM. Le montant total des frais de recherche facturé à l'OPCVM seront indiqués dans le rapport annuel de celui-ci.